

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Malgré la crise, l'Hospice général reste dans les chiffres noirs**

*(Genève, le 22 mars 2010)*

**L'Hospice général boucle à nouveau ses comptes sur un résultat positif. Le résultat net est de 1,6 millions de francs pour 2009 et la somme restituée à l'Etat s'élève à 14,8 millions. Cet excédent est dû à des récupérations de provisions liées aux créances de l'Assurance-invalidité (AI) et des remboursements exceptionnels de l'Office des Migrations (ODM) ; il provient aussi d'une gestion rigoureuse de l'institution. En revanche, l'Hospice général fait désormais face aux effets de la crise économique, enregistrant une hausse de 13% des dossiers financiers d'aide sociale au cours de l'année.**

Pour la quatrième année consécutive, les comptes 2009 de l'Hospice général font apparaître un résultat positif, qui s'élève à 1,6 millions. Le montant des prestations versées aux usagers atteint 166,7 millions de francs, soit 6,9 millions de plus qu'en 2008. En revanche, l'écart au budget est positif pour 12,7 millions en raison de recettes supplémentaires essentiellement. Le domaine de l'Asile a bénéficié de remboursements exceptionnels de l'ODM à hauteur de 5 millions (correctifs d'exercices antérieurs), tandis que du côté de l'Action sociale, la récupération de créances et la diminution de provisions pour non remboursement d'avances AI ont entraîné un excédent de 7,7 millions.

Par ailleurs, la saine gestion de l'institution a permis de dégager un solde positif de 3,7 millions de francs par rapport au budget de fonctionnement fixé dans le mandat de prestation. Il s'explique par une réduction des charges de fonctionnement, fruit de mesures engagées depuis plusieurs années dans la rationalisation des frais d'exploitation, ainsi que par une hausse de 2,6 millions du rendement du parc immobilier.

Ces résultats permettent de restituer à l'Etat 14,8 millions sur les 263 millions inscrits au budget 2009.

#### **Augmentation significative du nombre de bénéficiaires de l'Action sociale**

Après la baisse enregistrée au cours des deux années précédentes, le nombre de bénéficiaires de l'Action sociale est reparti de plus belle à la hausse. Premier effet tangible de la crise économique, la progression s'est poursuivie tout au long de l'année avec une nette accélération durant les 3 derniers mois. L'institution recensait 17'472 bénéficiaires de l'aide sociale en décembre 2009, soit 1'294 de plus que 12 mois plus tôt.

Contrairement aux dossiers non financiers (1'801) qui sont demeurés stables, le nombre des dossiers financiers de l'aide sociale a augmenté de 494 pour atteindre 6'582 dossiers à fin décembre, soit une hausse de 8%. Le nombre de dossiers au Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) a, quant à lui, grimpé de 25% (359 dossiers), entraînant une hausse de 13% de l'ensemble des dossiers financiers.

L'Hospice général prévoit, en raison de la crise, une poursuite de la hausse du nombre d'usagers de l'Action sociale en 2010. Pour l'institution, le défi consistera à garder une dynamique d'insertion efficace, afin d'accueillir et d'accompagner activement les nombreuses personnes sollicitant son aide. Pour cela, l'Hospice général renforce ses partenariats liés aux mesures de réinsertion. Ces collaborations ont déjà permis d'étendre l'offre de cours de formation et de multiplier les places de travail pour les jeunes adultes.

### **L'asile face au défi du logement**

Après la forte augmentation des arrivées de requérants d'asile en 2008, la pression ne s'est pas relâchée en 2009 et le nombre moyen de personnes hébergées à Genève s'est stabilisé à 4'370 par mois.

D'importants efforts d'adaptation et de rénovation ont été menés dans les lieux d'hébergement collectif avec notamment l'aménagement de places supplémentaires et une optimisation des structures existantes. Malgré cela, l'ouverture d'un abri de protection civile à Châtelaine s'est avérée nécessaire pour l'aide d'urgence. Sa fermeture reste un objectif pour 2010, de même que la mise en place de nouveaux projets d'accueil pour les requérants.

*Pour toute information complémentaire: Bertrand Levrat, Directeur général, Hospice général  
tél : 022 420 51 14, courriel : [bertrand.levrat@hospicegeneral.ch](mailto:bertrand.levrat@hospicegeneral.ch)*

Hospice général  
Service communication  
Bernard Manguin  
Resp. RP et médias  
Tél. 022 420 51 54  
[bernard.manguin@hospicegeneral.ch](mailto:bernard.manguin@hospicegeneral.ch)